

CALENDRIER DES RÉSERVATIONS ET ANNULATIONS 2020-2021

ACCUEILS DE LOISIRS DES MERCREDIS et DES VACANCES SCOLAIRES

Les réservations et annulations sont à faire via le portail familles : <http://educasillon.portail-familles.net>

MERCREDIS des périodes scolaires			
PÉRIODE CONCERNÉE	DÉBUT DES RESERVATIONS (à minuit)	DATES LIMITES D'ANNULATION	DATES LIMITES DES RESERVATIONS
2/09 au 14/10	1er août 2020	Au plus tard le mercredi précédent à 23h59	Au plus tard le vendredi précédent à 23h59
4/11 au 16/12	1er octobre		
6/01/21 au 17/02/21	1er décembre		
10/03 au 21/04	1er février		
12/05 au 30/06	1er avril		
Sites concernés: Accueil du mercredi de Bouée Accueil du mercredi de Malville Maison enfance de Savenay Maison enfance de Campbon ALSH des Buissonnets ALSH La Guerche			

VACANCES SCOLAIRES			
PÉRIODE CONCERNÉE	DÉBUT DES RESERVATIONS (à minuit)	DATES LIMITES D'ANNULATION	DATES LIMITES DES RESERVATIONS
VACANCES D'AUTOMNE 2020 lundi 19 octobre au vendredi 30 octobre	1er septembre	Dimanche 27 septembre à 23h59	Dimanche 27 septembre à 23h59
VACANCES DE FIN D'ANNEE 2020 lundi 21 décembre au vendredi 1er janvier	1er novembre	Dimanche 29 novembre à 23h59	Dimanche 29 novembre à 23h59
VACANCES D'HIVER 2021 du lundi 22 février au vendredi 5 mars	1er janvier	Dimanche 31 janvier à 23h59	Dimanche 31 janvier à 23h59
VACANCES DE PRINTEMPS 2021 Du lundi 26 avril au vendredi 7 mai	1er mars	Dimanche 4 avril à 23h59	Dimanche 4 avril à 23h59
<i>Les dates d'ouverture des ALSH sur l'été 2021 vous seront communiquées ultérieurement</i>			
VACANCES D'ÉTÉ 2021 Du mercredi 7 juillet au vendredi 30 juillet	Lundi 24 mai	Dimanche 20 juin à 23h59	Dimanche 13 juin à 23h59
Du lundi 2 août au vendredi 27 août (le dernier jour de l'accueil n'est pas déterminé à ce jour)		Dimanche 11 juillet à 23h59	Dimanche 11 juillet à 23h59
Sites concernés: ALSH de Malville, des Buissonnets et La Guerche Le détail du calendrier des ouvertures des structures est précisé dans les règlements intérieurs			

Toute annulation signalée hors délai est FACTURÉE (sauf présentation d'un justificatif selon règlement intérieur)

❗ Les familles résidant hors Estuaire et Sillon, peuvent s'inscrire dans la mesure des places disponibles :

Pour ces familles, les réservations se font par mail :

secretariat-enfance-jeunesse@estuaire-sillon.fr